

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

24455626

Déposé
23-12-2024

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0458318169

Nom(en entier) : **BESIX Reditec**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Rue Maurice Brossius(FW) 74
: 5020 Namur**Objet de l'acte :** OBJET, STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS)

D'un acte reçu par le notaire Veronique HULPIAU, notaire de résidence à Antwerpen (second canton), agissant pour compte de la SRL "Deckers notarissen", dont le siège est établi à 2000 Antwerpen (district Antwerpen), Léon Stynenstraat 75B (TVA BE 0469.875.423 RPM Antwerpen division Antwerpen), le onze décembre deux mille vingt-quatre, délivré avant enregistrement, destiné exclusivement à être déposé au greffe du tribunal de l'entreprise, il apparaît que l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme "BESIX Reditec" ayant son siège social à 5020 Champion, Rue Maurice Brossius 74, TVA BE0458.318.169 inscrite au registre des personnes morales auprès du tribunal de l'entreprise de Liège division Namur, a décidée, après avoir pris connaissance du rapport de l'organe d'administration dressé conformément à l'article 7:154 du Code des sociétés et des associations concernant la modification de l'objet social, de remplacer l'objet de la société par le texte suivant:

« La société a pour objet tant en Belgique qu'à l'étranger, tant pour son propre compte que pour le compte de tiers, toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières se rapportant directement ou indirectement à :

- * La construction, la réfection et l'entretien des routes ;
- * L'adjudication, l'exécution, la coordination, la supervision et le contrôle des travaux dans le domaine de la construction civile, de la construction utilitaire, et de la construction d'ouvrages hydrauliques, ferroviaires et routiers, ainsi que l'entretien de ces ouvrages;
- * La coordination générale des travaux sur les chantiers de construction;
- * Les travaux d'ingénierie hydraulique;
- * L'exécution de travaux de drainage;
- * La construction d'ouvrages d'art non métalliques;
- * La pose de câbles et de conduites divers;
- * L'installation de signalisation routière et de marquages au sol pour les routes;
- * La construction de bâtiments et la mise hors d'eau;
- * L'exploitation d'une entreprise de démolition, de construction, de finition et de réparation de bâtiments, ainsi que la coordination des travaux effectués par des sous-traitants;
- * L'exécution d'activités d'installation électriques et électrotechniques;
- * Les installations électriques;
- * L'installation de câblages téléphoniques et de systèmes informatiques;
- * L'installation de câblages électriques et accessoires ;
- * L'installation de systèmes de chauffage électrique ;
- * L'installation de systèmes d'alimentation auxiliaire ;
- * La pose de canalisations pour le transport et la distribution d'énergie électrique ;
- * La pose de lignes et de réseaux de télécommunications ;
- * La pose de connexions téléphoniques et télégraphiques publiques ;
- * La pose d'équipements de télécommande ;
- * La pose d'équipements pour les émissions radio et télévision, ainsi que d'installations radar et d'antennes ;

- * La pose d'équipements de traitement de l'information et de régulation des processus ;
 - * La pose de pipelines, de conduites de télécommunications et de lignes à haute tension ;
 - * La conception, la fabrication et le montage de systèmes de tuyauterie, y compris la transformation de tubes en canalisations et systèmes de tuyauterie sous pression ;
 - * L'installation de systèmes d'éclairage et de signalisation pour les routes et chemins de fer, dans les ports et les aéroports (y compris l'installation de panneaux de signalisation) ;
 - * L'installation dans les bâtiments et autres constructions d'équipements (y compris des systèmes de régulation) et de conduites pour le chauffage, la ventilation, la réfrigération et la climatisation ;
 - * L'installation de systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation ;
 - * Une entreprise pour l'installation d'antennes et de paratonnerres ;
 - * La fabrication de panneaux lumineux et de panneaux indicateurs éclairés ;
 - * L'installation de panneaux lumineux et d'enseignes ;
 - * Une entreprise pour l'installation de systèmes de sécurité et d'alarme anti-vol ;
 - * Un service de protection et de lutte contre l'incendie ;
 - * La conception, le montage et l'entretien de systèmes de surveillance continue des processus industriels ;
 - * La conception, le montage et l'entretien d'usines automatisées, comprenant diverses machines, mécanismes de contrôle et équipements de surveillance centrale ;
 - * L'équipement de stations de pompage et de turbine ;
 - * Le transport et le commerce de matériaux et de produits de construction.
 - * Travaux de forage, de sondage et de fonçage de puits ;
 - * Travaux de tranchées et de câblage, gaines, pose de câbles et canalisations diverses, travaux pour raccordement d'appareils et d'installations d'eau, de gaz, d'électricité et de toute autre nature, raccordement d'appareils et d'installations à un point de raccordement préexistant, travaux d'étanchéité, terrassement, et toutes autres activités de raccordement aux réseaux publics, les réseaux télécom, les prestations pour montage de réseaux télécom et électricité en aérien, construction de réseaux aérien, plantation de poteaux, ... ;
 - * Travaux de soudage, soudure PERD, soudure acier, soudure fibre optique, ... ;
- La société a pour objet tant en Belgique qu'à l'étranger, tant pour son propre compte que pour le compte de tiers, toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières se rapportant directement ou indirectement à :
- * Le stockage de matières inertes (terre, sable, cailloux,) et centre de tris ;
 - * L'entreposage ;
 - * L'approvisionnement, le déchargement, le transport et l'entreposage temporaire de sols ;
 - * Travaux de traitement et assainissement des sols, y compris l'approvisionnement, le déchargement, le transport et l'entreposage temporaire des sols; ceci inclut-il entre autres, à titre exemplatif mais non-limitatif, le transport et la gestion des déchets dans le cadre du décret Walterre, tant pour son compte propre que pour le compte de tiers ;
 - * Centrale à béton et le transport de béton prêt à l'emploi ;
 - * La fabrication d'éléments en béton pour la construction ;
 - * La fabrication d'éléments préfabriqués en béton pour le bâtiment et le génie civil ;
 - * Les activités liées aux transports portuaires ;
 - * Le commerce de gros de matériaux de construction comme le sable, le gravier, le ciment, les briques, sans que cette liste exemplative ne soit limitative ;
 - * Le transport fluvial et routier de fret comme notamment :
 - Le transport de bois de sciage
 - Le transport lourd
 - Le transport en vrac
 - Le transport de déchets, sans collecte ni élimination
 - Le transport de béton prêt à l'emploi
 - Le transport de déchets non dangereux dans le cadre d'activités de collecte de déchets
 - Le transport de déchets dangereux dans le cadre d'activités de collecte de déchets
 - L'exploitation d'installations de terminaux destinées à la manutention de fret
- La société a également pour objet, tant en Belgique ou à l'étranger, la conclusion de contrats de location-financement sur des biens d'équipement entre le bailleur et le locataire, la location, et l'exploitation de biens immobiliers résidentiels propres ou loués, sauf logements sociaux, la location d'appartements et de maisons, vides ou meublés destinés à l'habitations, la location de longue durée en hôtels-appartements, la location et l'exploitation de biens immobiliers non résidentiels propres ou loués sauf terrain, la location d'immeubles non résidentiels (bureaux, espaces commerciaux, halls d'exposition, etc.), la location de fonds de commerce (dans un système de gérance libre), la location de terrains, la location de terrains (bâti ou non) à usage agricole de même que les activités de conseil et d'assistance aux entreprises et aux services publics en matière de planification, d'organisation, de recherche du rendement, de contrôle, d'information du gestion, etc., ainsi que la

formation professionnel du personnel, la gestion desdits sites (organisation des entités présents sur les sites).

La société pourra également s'intéresser par voies d'apport, de fusion, de souscription, de toute manière, dans toute autre entreprise, association ou société ayant un objet similaire, analogue ou connexe, ou de nature à favoriser celui de la société ;

La société peut, en Belgique comme à l'étranger, accomplir tous actes en opérations nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet ;

La société peut également être administrateur ou liquidateur d'autres sociétés. »

Procuration

Afin de remplir les formalités auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, des services de la T.V. A. et/ou des guichets-entreprises, pour la modification de l'inscription de la société, il est donné procuration à Monsieur Luc Verstuyft, Madame Edwine Heremans et Monsieur Luc Vanpee, avec pouvoir d'agir seul et de substitution.

L'actionnaire unique a fait dans l'acte la déclaration conformément à l'article 2:8 §4 du Code des sociétés et des associations.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE :

Le Notaire Veronique HULPIAU

Sont déposés

- expédition de l'acte
- texte coordonné des statuts et historique des modifications aux statuts – déposés au greffe du tribunal de l'entreprise compétent et dans la banque de données électroniques des statuts de la Fédération du Notariat belge